

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2017 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 5 juin 2017 à la salle municipale, sont présents les conseillers et conseillères : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

1.1

Formant quorum sous la présidence de Madame Nathalie Bresse, mairesse, la séance est déclarée ouverte.

2.

2017-06-122 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture

1.1 Ouverture

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux:

- 3.1 Séance ordinaire du 1^{er} mai 2017;
- 3.2 Séance extraordinaire du 11 mai 2017;
- 3.3 Séance extraordinaire du 18 mai 2017;
- 3.4 Séance extraordinaire du 29 mai 2017;

4. 1^{ère} période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public).

5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions

Aucune.

6. Information au conseil et correspondance

6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de mai 2017.

7. Rapports des comités

7.1 Finances – Subventions :

7.1.1 Adoption des comptes à payer;

7.2 Autres comités:

7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

8. Affaires nouvelles

8.1 Résolutions à adopter :

- 8.1.1 Dépôt des états financiers de l'Office municipal d'habitation d'Ascot Corner (OMH) au 31 décembre 2016;
- 8.1.2 L'embauche des sauveteurs pour la piscine municipale à l'été 2017;
- 8.1.3 Contribution financière pour l'année 2017 – Guide des attraits du Haut-Saint-François;
- 8.1.4 Approbation des travaux en surplus de l'offre de services – François Poulin;
- 8.1.5 Remplacement des portes du bâtiment – biodisques;
- 8.1.6 Achat et installation de 30 arbres pour le Parc Dubreuil;
- 8.1.7 Offre de services pour une étude préliminaire sur la capacité d'augmenter le prélèvement au puits d'eau potable;
- 8.1.8 Congrès de la FQM en septembre 2017;
- 8.1.9 Demande dérogation mineure numéro 2017-05-0001;

8.1.10 Demande dérogation mineure numéro 2017-04-0001.

9. Adoption des règlements

9.1 Deuxième projet de règlement numéro 622 – modifiant le Règlement de lotissement numéro 437;

9.2 Règlement d'emprunt numéro 623 – décrétant un emprunt de 1 240 000 \$ pour les travaux de réfection de diverses rues.

10. Avis de motion à donner

Aucun.

11. Varia affaire nouvelle

Aucune.

12. 2ième période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour).

13. Levée de la séance ordinaire

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 juin 2017 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.1

2017-06-123 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} MAI 2017 :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.2

2017-06-124 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 MAI 2017 :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 mai 2017 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.3

2017-06-125 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 MAI 2017 :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 mai 2017 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2017-06-126 ^{3.4} **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2017 :**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mai 2017 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{4.}
1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS 19 H 39.
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)
Procédure à suivre pour poser une question.

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Rodrigue Couture concernant:

- Le règlement de construction de rues, est ce que je peux contribuer à la conception ?
- La côte Bastonnais est drainée sur son terrain, il faudrait corriger cette situation ;
- Même chose pour la rue du Parc, il demande quand les travaux seront faits ?

Monsieur Roger Pomerleau concernant:

- Le gravier de la rue Desruisseaux, peut-il être utilisé pour nos routes ;
- Les travaux avec l'entrepreneur pour nettoyer les regards, la raison pour laquelle nos employés sont obligés d'être sur place avec eux et avec notre camion.

Monsieur Jacques Gourde concernant:

- Le règlement numéro 622 ;
- Les voyages de terre chemin Galipeau par les employés municipaux à l'été 2016, la raison pour laquelle ils n'ont jamais été étendus.

Monsieur Bertrand Ash concernant:

- La lumière de la rue des Pins est encore brûlée ;
- La prolongation du permis pour les abris d'autos ;
- L'agrandissement de l'école.

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 01.

^{6.1}
DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général dépose la liste de correspondance pour le mois de mai 2017 et en fait la lecture.

7.1.1
2017-06-127 ADOPTION DES COMPTES À PAYER :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot
ET RÉSOLU QUE la liste des comptes à payer en date du 31 mai 2017 au montant de **221 448 \$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.2.1

RAPPORTS DES COMITÉS :

Madame Nathalie Bresse mairesse :

- Donne de l'information concernant une rencontre d'information avec les citoyens prévue lundi le 19 juin au Centre multifonctionnel sur l'agrandissement de l'école la Source-Vive.

Madame Diane Talbot :

- Donne de l'information concernant la rencontre avec le ministère et la MRC concernant les OMH de la MRC, leur fusion et l'organisation du Conseil d'administration.

Monsieur Éric Mageau :

- Donne de l'information concernant :
 - Le dossier du garage municipal et la caserne incendie toujours à l'étude ;
 - Un compte rendu de la progression des travaux pour les nouvelles rues Lotus et L'Espérance ;
 - Les travaux de réfection des rues et autres travaux à venir ;
 - La construction des trottoirs sur les rues Principale et Collège ;

Monsieur René Rivard:

- Donne de l'information concernant:
 - La Fête nationale les 22 et 23 juin ;
 - Les préparatifs pour le SAE ;
 - Les aménagements au Parc Dubreuil ;
 - L'offre des loisirs pour attirer les jeunes familles.

Madame France Martel:

- Donne de l'information concernant :
 - Les constructions résidentielles et les projets dans la municipalité ;
 - Le projet de la piste cyclable, des solutions sont envisagées afin de diminuer les coûts ;
 - Le club de VTT aimerait rencontrer le Conseil pour donner leur point de vue.

Monsieur Donald Lachance:

- Donne de l'information concernant le rapport du service incendie pour les mois d'avril et mai, pas d'accident ou d'incendie majeur.

Monsieur Stanley Boucher :

- Donne de l'information concernant:
 - Le compostage et le recyclage – projet de l'école la Source-Vive et Créations Jade ;
 - Un compte rendu de la journée Environnement ;
 - Les travaux de la rue Desruisseaux vont bon train ;
 - Le projet Écofixe pour les étangs aérés.

2017-06-128 ^{8.1.1} **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'ASCOT CORNER (OMH) AU 31 DÉCEMBRE 2016 :**

CONSIDÉRANT QUE la firme Brigitte Fontaine cpa a procédé à la vérification de l'année financière 2016 et a donné les explications nécessaires aux membres du conseil d'administration de l'OMH lors du dépôt des états financiers;

CONSIDÉRANT QUE le dépôt des états financiers pour l'année 2016 a été adopté par le C.A. de l'OMH au mois de mars 2017 – résolution numéro 2017-03-485;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le dépôt des états financiers pour l'année 2016 et verse la somme de 644.00 \$ pour l'année 2016 et un montant de 6 700.00 \$ pour l'année 2017 selon le budget.

Poste budgétaire : 02-690-00-963.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2017-06-129 ^{8.1.2} **L'EMBAUCHE DES SAUVETEURS POUR LA PISCINE MUNICIPALE À L'ÉTÉ 2017 :**

CONSIDÉRANT QUE les deux sauveteurs de l'été 2016 sont intéressés à revenir pour l'été 2017;

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin d'une monitrice pour donner des cours de natation et de l'aquaforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'embauche des deux sauveteurs pour l'été 2017 – Hélène Lefèbre et Shelley Donaldson et Claudia Verville pour les cours de natation et l'aquaforme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2017-06-130 ^{8.1.3} **CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2017 – GUIDE DES ATTRAITS DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS :**

CONSIDÉRANT QUE le comité tourisme Haut-Saint-François continue ses efforts de promotion de notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE le guide sera distribué dans une dizaine de bureaux d'information touristique, dans les hébergements du Haut-Saint-François;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de payer la contribution financière au montant de 370.00 \$ pour l'année 2017.

Poste budgétaire : 02-190-00-345.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.4

2017-06-131 APPROBATION DES TRAVAUX EN SURPLUS DE L'OFFRE DE SERVICES – FRANÇOIS POULIN, INGÉNIEUR :

CONSIDÉRANT QUE il serait important de connaître la capacité résiduelle de traitement aux biodisques;

CONSIDÉRANT QU' il y a eu des dépenses supplémentaires dans la réalisation du dossier d'augmentation de la capacité de traitement aux étangs aérés par la technologie Écofixe;

CONSIDÉRANT QUE nous avons séparé les dossiers du système Écofixe et l'installation des lampes U.V. en deux demandes d'autorisation distincte, ce qui a amené une surcharge de travail;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte les frais supplémentaires de 4500.00 \$ pour finaliser le contrat.

Poste budgétaire : 03-310-00-034.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5

2017-06-132 REMPLACEMENT DES PORTES DU BÂTIMENT – BIODISQUES :

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé à Serrurier Harmer un prix pour changer les deux grandes portes 72 x 84 et une porte de 36 x 84 incluant les cadres, l'installation et la peinture :

EN CONSEQUENCE, IL EST PROPOSE PAR le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de services de Serrurier Harmer pour l'achat et l'installation des portes tel que mentionné ci-haut au montant de 3900.00 \$ plus taxes applicables.

Poste budgétaire : 02-414-00-522.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6

2017-06-133 ACHAT ET INSTALLATION DE 30 ARBRES POUR LE PARC DUBREUIL :

CONSIDÉRANT QUE pour finaliser l'aménagement du Parc Dubreuil; terrain de tennis, volleyball, pétanques et un gazébo, l'achat et l'installation d'arbres dans le parc à la place de la clôture finalise le projet;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'achat et l'installation de 30 arbres au montant de 1950.00 \$ plus taxes tel que l'offre déposée par Pépinière Amanda-Joe.

Poste budgétaire : 02-701-50-522.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7
2017-06-134 **OFFRE DE SERVICE POUR UNE ÉTUDE PRÉLIMINAIRE SUR LA CAPACITÉ D'AUGMENTER LE PRÉLÈVEMENT AU PUIS D'EAU POTABLE:**

CONSIDÉRANT QU' il serait avantageux pour le développement de la municipalité d'être en mesure de fournir l'eau potable dans le secteur «entrée de la municipalité en provenance de Sherbrooke jusqu'à l'intersection Biron /Route 112);

CONSIDÉRANT QU' il serait avantageux d'utiliser le puits actuel pour alimenter ce secteur de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE pour être en mesure de planifier ce projet, il faut faire une étude préliminaire sur la capacité à augmenter le prélèvement au puits actuel;

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé des offres de services à deux entreprises spécialistes en hydrogéologie et en environnement :

LNA pour un montant de 7 925 \$ plus taxes

Asisto pour un montant de 9 300 \$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de service de LNA au montant de 7 925 \$ plus taxes.

Poste budgétaire : 02-413-00-411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.8
2017-06-135 **CONGRÈS DE LA FQM –SEPTEMBRE 2017 :**

CONSIDÉRANT QUE chaque année le congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a lieu à Québec, l'édition de cette année aura lieu les 28, 29 et 30 septembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE les inscriptions et les réservations pour l'hébergement doivent se faire le plus tôt possible;

CONSIDÉRANT QUE les sommes nécessaires sont prévues au budget pour l'inscription de trois membres du conseil et le directeur général;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que deux membres du conseil et le directeur général assistent au congrès de la FQM les 28, 29 et 30 septembre 2017. Les deux membres du conseil sont : Nathalie Bresse et Éric Mageau, **QUE** leurs frais d'inscription 760.00 \$ / personne, hébergement, repas et transport environ 700.00 \$ / personne leurs soient payés selon la politique en vigueur.

**Postes budgétaires : 02-110-00-454 inscription des élus ;
02-110-00-310 autres frais des élus ;
02-130-00-454 inscription directeur général ;
02-130-00-110 autres frais directeur général.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.9

2017-06-136 DEMANDE DÉROGATION MINEURE NO. 2017-05-0001:

CONSIDÉRANT QUE cette demande concerne la rue L'Espérance et a pour but de corriger une situation qui est survenue lors du processus de création de la rue et la détermination de présence de cours d'eau à l'intérieur de ce projet;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a été étudiée par le comité consultatif d'urbanisme à leur rencontre du 9 mai 2017;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'approuver cette dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner approuve la dérogation mineure numéro 2017-05-0001 tel que déposée et recommandée par le comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.10

2017-06-137 DEMANDE DÉROGATION MINEURE NO. 2017-04-0001 :

CONSIDÉRANT QUE cette demande concerne la rue du Lotus et a pour but d'approuver une situation qui est survenue lors du processus de création de la rue et la détermination de présence de cours d'eau à l'intérieur de ce projet;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a été étudiée par le comité consultatif d'urbanisme à leur rencontre du 9 mai 2017;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'approuver cette dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner approuve la dérogation mineure numéro 2017-04-0001 tel que déposée et recommandée par le comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

9.1

2017-06-138 DEUXIEME PROJET DE REGLEMENT NUMÉRO 622 – MODIFIANT LE REGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMERO 437 :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le deuxième projet de règlement numéro 622 – modifiant le Règlement de lotissement numéro 437.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2017-06-139 ^{9.2} **RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 623 – DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 1 240 000 \$ POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE DIVERSES RUES :**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le Règlement numéro 623 – décrétant un emprunt de 1 240 000 \$ pour les travaux de réfection de diverses rues et qui sera remboursé à 92% par la subvention de la T.E.C.Q. 2014-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{12.}
2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 32.
(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre «du jour seulement)
Procédure à suivre pour poser une question.

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Rodrigue Couture concernant la voie ferrée et les emprises qui pourraient être développées, à savoir à qui elles appartiennent.

Monsieur Jacques Gourde concernant :

- Le règlement, à savoir s'il a changé pour les ventes sur la route 112 ;
- La possibilité d'inciter les gens à faire le ménage sur leur propriété ;
- Le fonctionnement de Valoris.

Monsieur Bertrand Ash concernant le goût de l'eau potable, restera-t-il avec un goût de chlore ou est-ce temporaire.

Madame Maryse Labonté concernant les détails du jeu de pickellball.

FIN DE LA 2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 51.

2017-06-140 ^{13.} **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher **QUE** la séance ordinaire soit levée à 21 h 00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE : Mardi 4 juillet 2017 à 19 h 30.